



# REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ST-ROCH

Province de Québec  
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy  
École primaire St-Roch  
Conseil d'établissement

## 1. SUJETS STATUTAIRES

### 1.1 Ouverture de l'assemblée

À 18h00, la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire St-Roch tenue le **13 janvier 2025** à 18 h 00 à l'école primaire St-Roch, 890 rue Saint-Pierre, St-Roch-de-Richelieu à laquelle sont présents :

Membres :

<u>Joëlle Chapdelaine</u>	AM	<u>Alexia Sauvé</u>	AM
<u>Émeraude Ducharme</u>	☐	<u>Annie Lalancette</u>	☐
<u>Marilou Saint-Laurent</u>	☐	<u>Maxime Blondeau (sub.)</u>	AM
<u>Julie Salvas</u>	☐	<u>Kim Leblanc</u>	AM
<u>Marie-Josée Lamontagne</u>	☐		
<u>Catherine Malo</u>	AM		
<u>Marie-Ève Bouchard</u>	☐		

Direction : Maxime Chaput ☐

Légende : AM : Absence motivée  
ANM : Absence non-motivée

C.É.25-01-0085

### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marilou Saint-Laurent que l'ordre du jour soit adopté.

## 1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du **07 octobre 2024**;
- 1.4 Suivi au procès-verbal;
- 1.5 Période de questions;

## 2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- 2.2 Information de la direction;
- 2.3 Information des enseignants(es) et du service de garde;
- 2.4 Information du représentant au comité de parents;
- 2.5 Suivi de la formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du Conseil d'établissement
- 2.6 Suivi des sorties scolaires dans un rayon d'un kilomètre et moins
- 2.7 Encadrement relatif aux campagnes de financement et de dons.

## 3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Approbation d'un ajustement des comptes scolaires 2024-2025
- 3.2 Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2024-2025
- 3.3 Planification de la consultation obligatoire du Conseil d'établissement auprès des élèves pour l'année scolaire 2024-2025
- 3.4 Approbation des activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui impliquent un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement, notamment les sorties et les voyages

## 4. VARIA

- 4.1 Pas de varia.

## 5. Date de la prochaine réunion

## 6. Levée de l'assemblée

Adopté unanimement

**1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 07 octobre 2024**

Il est proposé par **Julie Salvat** d'adopter le procès-verbal de la réunion du 07 octobre 2024.

**Adopté unanimement**

**1.4 Suivi au procès-verbal**

La direction rappelle l'obligation aux nouveaux membres du Conseil d'établissement de suivre la formation de base.

**1.5 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**2. SUJETS D'INFORMATION****2.1 Information de la présidence**

Étant donné que la présidente est absente à cette réunion, il n'y a pas d'informations de la présidence.

**2.2 Information de la direction**

La direction informe les membres du Conseil d'établissement que la grille-matière 2025-2026 devra être adoptée lors de la séance du mois de février 2025.

La direction présente les activités de Noël qui ont eu lieu durant la dernière semaine d'école avant la période des Fêtes.

La direction informe les membres du Conseil d'établissement qu'une journée hivernale pourrait avoir lieu au courant du mois de février. Elle vérifiera avec l'équipe-école leur intérêt pour l'organisation de cette dite journée.

La direction revient sur le décès de Laurie-Ève Charest Gaulin. Elle en profite pour offrir de nouveau ses sympathies à la famille. La direction explique ce que le comité postvention a fait en amont du décès et après. La direction remercie les membres du personnel de l'école ainsi que les membres du comité postvention pour leur aide apportée auprès des élèves qui en avait besoin. Finalement, elle transmet au Conseil d'établissement les informations relatives quant aux funérailles de Laurie-Ève.

**2.3 Information des enseignants et du service de garde**

Annie Lalancette, technicienne au service de garde, annonce que la prochaine journée pédagogique aura comme thème *Éclat Vitrail*. La journée pédagogique du 14 février sera la Journée Neige.

Les enseignantes informent les membres du Conseil d'établissement que les élèves de sixième année iront visiter les deux écoles secondaires en prévision du choix de programme qu'ils devront faire incessamment. Les élèves se rendront à l'école secondaire Bernard Gariépy le 30 janvier 2025 dès 8h30 et ils seront de retour à l'école vers 14h30. Ils iront, par la suite, visiter l'école secondaire Fernand Lefebvre le 13 février prochain aux mêmes heures.

**2.4 Information du représentant au comité de parents**

La représentante informe les membres du Conseil d'établissement qu'une réunion du Comité de parents aura lieu plus tard cette semaine.

**2.5 Suivi de la formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du Conseil d'établissement**

La direction rappelle l'importance de suivre la formation demandée. Elle leur rappelle qu'un courriel leur a été envoyé le 9 octobre dernier concernant ce sujet.

**2.6 Suivi des sorties scolaires dans un rayon d'un kilomètre et moins**

La direction rappelle la procédure à suivre. Elle mentionne par le fait même que plusieurs enseignantes ont déjà utilisé la procédure et que tout fonctionne convenablement.

**2.7 Encadrement relatif aux campagnes de financement et de dons**

La direction remet le document concernant l'encadrement relatif des campagnes de financement et de dons. Elle demande aux membres de le lire et un suivi sera fait lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement.

### 3. SUJETS DE DÉCISION

C.É.25-01-0087

#### 3.1 Approbation d'un ajustement des comptes scolaires 2024-2025.

Il est proposé par Émeraude Ducharme d'approuver un ajustement des comptes scolaires pour l'année 2024-2025.

**Adopté unanimement**

C.É.25-01-0088

#### 3.2 Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2024-2025.

Il est proposé par Marie-Josée Lamontagne d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2024-2025.

**Adopté unanimement**

C.É.25-01-0089

#### 3.3 Planification de la consultation obligatoire du Conseil d'établissement auprès des élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

Il est proposé par Julie Salvat d'approuver la planification de la consultation obligatoire du Conseil d'établissement auprès des élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

**Approuvé unanimement**

C.É.25-01-0090

#### 3.4 Approbation des activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui impliquent un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement, notamment les sorties et les voyages.

Il n'y a de proposition de sorties qui nécessitent un changement à l'horaire et qui impliquent un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement, notamment les sorties et les voyages à ce moment.

**Approuvé unanimement**

### 4. VARIA

4.1. Il n'y a pas de varia.

### 5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le **11 février 2025 à 16h00.**

C.É.25-01-0091

### 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Julie Salvat propose la levée de l'assemblée à **19h21.**

**Adopté unanimement**

\_\_\_\_\_  
La présidente

\_\_\_\_\_  
La secrétaire

\_\_\_\_\_  
Le directeur